

Helvetic Premium

Votre solution tranquillité pour toutes les éventualités! Que vous tombiez malade avant ou pendant le voyage, endommagez un véhicule de location, ayez droit à une indemnisation des passagers aériens suite au retard de votre vol ou à l'insolvabilité du prestataire de services au cours de votre voyage: nous sommes à vos côtés de votre réservation à votre retour.

Le minimum, si vous voyagez une fois par an.

Vos avantages

- Votre assurance loisirs et voyages (de 92 jours max.)
- Assistance 24/7 si vous avez des questions ou besoin d'aide
- Validité partout dans le monde, Suisse incluse
- Prestations uniques pour votre voyage, telles que l'indemnisation des passagers aériens ou l'assurance insolvabilité du prestataire de services
- Franchise véhicule de location, supplément responsabilité civile inclus
- Prime très intéressante avec réduction de groupe
- Déclaration de sinistre transparente en ligne

Prestation

Frais d'annulation

Assistance

Assurance-maladie valable à l'étranger

Exclusion de franchise avec responsabilité civile pour véhicules de location

Protection juridique voyage

Indemnisation des passagers aériens

Insolvabilité des prestataires de services

Assist. 24/7

Champ d'application

Durée de l'assurance

Prime

Somme assurée maximale

CHF 50 000.-

Illimitée

CHF 1 million

F: CHF 10'000.-
RC: CHF 5millions

UE: CHF 250'000.-
Monde: CHF 50 000.-

CHF 2 000.-

CHF 2 000.-

Prestation de service

Monde

92 jours max.

6 % du prix de l'arrangement du voyage